



CYBER RÉFLEXES

Se protéger sur Internet

2 LES MISES À JOUR DE TES APPAREILS SANS TARDER TU FÉRAS



Les failles de sécurité de tes logiciels, applications et matériels sont comme des portes laissées ouvertes pour les pirates. Ils peuvent les utiliser pour accéder à tes données personnelles ou les voler.

BONNES PRATIQUES

- Faire les mises à jour des logiciels, applications et appareils, dès qu'elles te sont proposées pour corriger leurs failles de sécurité.
- Activer les options de mises à jour automatiques chaque fois que c'est possible.

4 EN LIEU SÛR, UNE COPIE DE TES DONNÉES TU CONSERVERAS



Copier tes données, c'est les sauvegarder pour éviter de les perdre en cas de piratage, de vol, de panne ou de casse de tes appareils.

BONNE PRATIQUE

- Penser à faire régulièrement des sauvegardes de tes données sur un autre support (clé USB, disque externe, cloud...) pour pouvoir les retrouver en cas de problème.

6 LES CONTENUS PIRATÉS OU NON OFFICIELS TU ÉVITERAS



Des virus qui peuvent pirater tes appareils ou tes comptes sont souvent présents dans les logiciels ou jeux piratés, les extensions de triche de jeux vidéo, les sites de streaming illégaux...

BONNES PRATIQUES

- Ne pas télécharger des contenus illégaux ni des solutions non officielles.
- Installer uniquement des applications depuis les sites ou magasins officiels des éditeurs.

1 DES MOTS DE PASSE SOLIDES ET DIFFÉRENTS POUR CHAQUE COMPTE TU CHOISIRAS



Un mot de passe c'est comme une clé propre à chaque porte, elle te protège de l'intrusion. Si tu te fais voler un mot de passe que tu utilises pour différents sites web ou applications, ils pourront tous être piratés !

BONNES PRATIQUES

- Utiliser des mots de passe suffisamment longs, complexes et surtout différents pour chaque compte.
- Les garder secrets et privilégier un gestionnaire de mots de passe sécurisé pour les conserver.

3 EN LIGNE, LE MOINS POSSIBLE SUR TON IDENTITÉ TU DIRAS



Publier et partager tes données personnelles sur Internet (nom, prénom, adresse mail, photos, vidéos, vocaux...) peut les exposer à une utilisation malveillante.

BONNES PRATIQUES

- Éviter de divulguer tes données personnelles et celles de tes connaissances.
- Vérifier les paramètres de confidentialité de tes comptes pour définir ce qui peut être visible par les autres.


5 DES MESSAGES INATTENDUS ET ALARMANTS TOUJOURS TU TE MÉFIERAS



L'hameçonnage ou *phishing*, ce sont des messages (courriels, SMS, réseaux sociaux) ou appels d'escrocs qui se font passer pour un organisme familier (banque, administration...). Ces arnaques visent à te voler des informations personnelles et bancaires, te faire télécharger un virus ou directement t'escroquer.

BONNES PRATIQUES

- Toujours te méfier et ne pas te précipiter pour cliquer ou répondre.
- Vérifier toujours l'information par toi-même, en te connectant à ton compte sur le service concerné.

	L'ÉDITO DU MAIRE	4
	AU CONSEIL MUNICIPAL	5
	L'AGENDA 2024	7
	LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES	8
	EN BREF	10
	LE NEURODON	14
	A L'ASSAUT DU TERTRE	16
	LA VIE DE NOS ENTREPRISES	18
	À VISITER : LES LANDES DE MONTENEUF	20
	RETOUR D'EXPERIENCE	21
	LES TARIFS COMMUNAUX	22



Chères Nicolasiennes et Nicolasiens

Le 4 juin 2024 restera pour notre commune un grand moment de partages et d'émotions. Le passage du Relais du Souvenir en Morbihan à Saint-Nicolas-du-Tertre et la cérémonie au Monument aux morts ont réuni toutes les générations. Cet évènement organisé avec l'aide du comité du Relais du Souvenir en Morbihan et les anciens combattants UNC de la commune pour honorer le 80ème anniversaire du débarquement et de la libération de la France le 6 juin 1944 a également favorisé la transmission de la mémoire. Je remercie l'ensemble des participants pour leur engagement.



La saison estivale démarre et toutes les personnes impliquées pour que l'été se passe au mieux sont mobilisées : municipalité, commerçants, associations, bénévoles.

Nous avons démontré notre capacité à nous adapter en organisant les élections législatives (élection du député de la 4^{ème} circonscription du Morbihan) suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République. J'espère que les travaux à l'assemblée pourront reprendre dès à présent.

Dans ce bulletin municipal, vous trouverez un aperçu des activités prévues pour ce deuxième semestre, ainsi que l'actualité de nos associations.

En même temps, l'équipe municipale et les services de la commune suivent les projets pour embellir la commune.

- L'aménagement des vestiaires multisports est terminé et réceptionné
- Les travaux de viabilisation des terrains sont en cours avec une prévision de mise en vente pour le mois de septembre.
- L'aménagement d'une zone pour l'abribus et la sécurisation du carrefour RD8a est prévu pour septembre-octobre, avec un échelonnement des travaux pour une meilleure gestion de la trésorerie.

Chaque commission municipale s'est réunie pour effectuer leur bilan de fonctionnement. Une réunion de synthèse des discussions est prévue en septembre afin de définir les actions à mettre en place jusqu'aux prochaines élections municipales.

Depuis quelques mois maintenant, le déploiement de la fibre THD est effectif, la phase 2 (Sud-Ouest de la commune) est terminée. La zone située le long de la RD8 (La Piboulaie, La Pointe, Villeneuve et La Croix) sera opérationnelle d'ici la fin de l'automne, ce qui permettra à l'ensemble de la commune d'être éligible. Afin d'avancer dans leur démarche, je recommande à toutes les personnes d'envoyer un formulaire disponible sur le site de THD Bretagne.

Je salue l'arrivée des gérants de la boulangerie Morgane et Vincent le DUFF qui approvisionne le distributeur de baguettes depuis le 18 juin, je les remercie, ainsi que toutes les personnes, associations, entreprises, commerçants, artisans, agents municipaux et élus, qui participent à la vie de notre belle commune.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Le Maire, Mickaël LE GOUÉ

AU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 9 avril 2024

Taux des impôts directs locaux 2024.

Le Conseil Municipal a validé les propositions de M. le Maire de maintenir les taux appliqués dans la commune ; à savoir 14,55% pour la Taxe d'Habitation et, pour la Taxe Foncière, 38,56% sur les propriétés bâties et 57,45% pour les propriétés non bâties. À noter que la fiscalité de base augmentera néanmoins du fait de l'augmentation de 3,9% de la part de l'État et 4% pour la Communauté de Communes OBC.

Affectation des résultats de fonctionnement 2023.

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement du Budget communal, soit 89.210,16 €, pour 39.210,16 € en recettes d'investissement et 50.000 € en report de fonctionnement sur le Budget Primitif 2024. L'excédent de fonctionnement du Budget Assainissement pour 5.304,03 € est en totalité affecté en recettes d'investissement au Budget Assainissement 2024.

Budgets Primitifs 2024 -Commune, Assainissement, Lotissement.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les Budgets Primitifs 2024.

Pour le Budget Primitif de la Commune, équilibré à 507.000 € en Fonctionnement et 730.514 € en Investissement.

Pour le Budget Primitif Assainissement, équilibré à 33.900 € en Fonctionnement et 30.115,62 € en Investissement.

Pour le Budget Primitif Lotissement, équilibré à 68.220,45 € en Fonctionnement et 68.813,33 € en Investissement.

(voir le détail dans l'encart central présentant le Budget communal 2024 des « Infos de St Nicolas » d'avril 2024)

Désignation d'un référent Cyber.

Le Maire a rappelé le diagnostic de cybersécurité effectué avec l'aide de la cellule " Présance56 " en septembre 2023, évaluation portant sur l'ensemble des infrastructures communales avec proposition d'un plan d'action ; celui-ci nécessite la nomination d'un élu en qualité de référent Cyber. M. le Maire propose la candidature d'Anita HEMERY. Le Conseil Municipal a accepté cette nomination à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint technique.

Suite au départ à la retraite de Mme Marie-Pierre SAILLET (suppression de ce poste d'adjoint technique à 22/35^{ème}), le Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet (30/35^{ème}) pour exercer les fonctions d'agent d'entretien des locaux, de la garderie périscolaire ainsi que de gérance de l'agence postale, ceci à compter du 1^{er} mai 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la proposition du Maire, de modifier le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Présentation de décisions du Maire et Informations diverses.

Validation de devis-réparations / réponse négative à la demande de préemption d'une l'habitation (rue de l'étang) / Bornages de parcelles / demandes de travaux et de devis auprès de Morbihan Energies /reconduction de l'adhésion au Groupement de Commande de l'OBC pour la maintenance et le contrôle des bâtiments / Formation des Élus / Prime Pouvoir d'Achat / Conférence des Maires le 20 juin salle polyvalente / Réserve communale de sécurité civile / Commission de Sécurité : avis favorable salle polyvalente - interdiction formelle pour les jeux enfants de l'étang / Passage du Relais du Souvenir le 4 juin dans le cadre du 80^{ème} anniversaire du Débarquement.

Informations sur les dossiers suivis par les Adjointes.

Voirie et Travaux / Terrain de Football / Vestiaires Multisports / Site internet / sensibilisation à la Cybersécurité / Bilan des Commissions Communication et Affaires Sociales / Pumptrack / Matinée citoyenne / Exposition abeilles / Distribution des bacs jaunes / Bilan des Commissions Environnement et Culture, Loisirs et Lien Associatif.





Conseil Municipal du 28 mai 2024

Renouvellement de la ligne de Trésorerie.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour renouveler la ligne de trésorerie de 100.000 € qui arrivera à échéance fin mai 2024, souscrite auprès du Crédit Agricole du Morbihan au taux variable de 4,73 %.

Renouvellement de Commande Publique.

Le Maire rappelle que les contrôles et la maintenance dans les bâtiments communaux sont obligatoires. Pour faciliter les démarches administratives, la Communauté de Communes OBC propose de constituer un nouveau groupement de commandes. Les prestations sont réparties en 20 lots de vérification et entretien (extincteurs, éclairage sécurité, alarmes, désenfumage, installations électriques ou thermiques, VMC, légionnelle, radon, toitures, équipements sportifs et aires de jeux, paratonnerre, appareils sous tension), pour un montant maximum de 5.010 € au total (de 100 à 1.500 € selon les lots).

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce groupement de commandes et de signer la convention proposée. Il désigne Mickaël LE GOUÉ (Titulaire) et Nathalie HENRY (Suppléante) pour siéger à la Commission de suivi.

Instauration de la Prime de Pouvoir d'Achat exceptionnelle.

Le Maire expose que le Conseil Municipal peut instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire, en précisant les critères et conditions (date d'embauche, plafond de rémunération, modalité de versement, ...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité du versement aux agents remplissant les conditions réglementaires, d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle de 500 € pour un emploi à temps plein, réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Révision au 1er juin 2024 du régime indemnitaire du personnel.

Le Maire expose que suite à la modification du tableau des effectifs à compter du 1er juin 2024, il convient de réviser le régime indemnitaire du personnel (la dernière mise à jour date de 2019). Il en rappelle l'ensemble des dispositions, critères, conditions et modalités réglementaires. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de l'augmentation proposée, applicable à compter du 1^{er} juin 2024 et révisable tous les 2 ans.

Fixation du prix de vente de parcelles.

Le Maire rappelle que la parcelle initialement cadastrée ZA004, a été divisée en deux lots à bâtir comme suit : parcelle ZA307 d'une contenance de 595 m² et parcelle ZA308 d'une contenance de 1315 m². Après délibération, le Conseil Municipal fixe le prix de vente à 18€ le m² pour la parcelle ZA307 et 20€ pour la parcelle ZA308.

Centre de Gestion du Morbihan.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la signature de la convention d'intervention de l'Agent chargé d'une Fonction d'Inspection Santé-Sécurité au travail pour la période 2024-2026 aux conditions proposées.

Aménagement arrêt de car Carrefour RD8A.

Après avoir rappelé le projet d'aménagement de l'entrée Bourg Ouest et la sécurisation de l'arrêt de car, le Maire précise que la Région Bretagne pourrait financer partiellement le projet sous forme d'une convention de cofinancement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ladite convention avec la Région.

Présentation de décisions du Maire et Informations diverses.

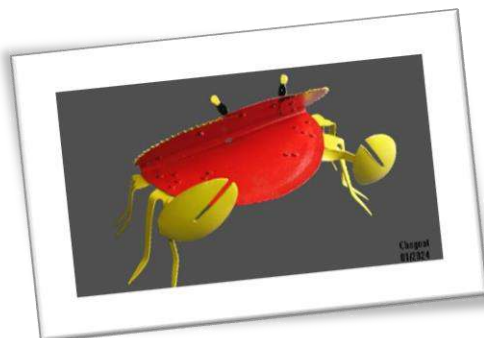
Validation devis / convention distributeur baguettes / révision carte communale / Jury d'assises 2024 / bornages / Relais du souvenir le 04/06, cérémonie à 16h35 / Autorisation pour tir feu d'artifice le 08/06 aux Halles de la Guette.

Informations sur les dossiers suivis par les Adjointes.

Voirie et Travaux / rappel de la réglementation pour effaroucheur sonore / prochain Bulletin municipal le 4 juillet / Appel d'offres aménagement Carrefour RD8A / info Cybersécurité / collecte des déchets, réunion d'info le 30/05 / distribution des bacs jaunes à la salle polyvalente le 08/06 / Exposition sur les abeilles les 28 et 29 juin.

Conseil Municipal du 25 juin 2024

Quelques points de l'Ordre du Jour : Appel d'offres pour les travaux d'aménagement du Carrefour RD8A / Recensement 2025 de la population / cession 35m² chemin communal / décisions prises par le Maire.



VOICI QUELQUES DATES A RETENIR (liste non exhaustive)

Du lundi 29 juillet au dimanche 4 août	Exposition Jacky Chagnot
Dimanche 18 août	Fête des Battages
Samedi 26 octobre	Retrouvaille Classe 4
Dimanche 13 octobre	Octobre Rose
Lundi 11 novembre, 11h	Commémoration Armistice 1918
Dimanche 8 décembre, 12h	Repas des Aînés



A VENIR...

- Inauguration des Vestiaires Multisports
- Inauguration du four Denoual



Agence Postale et Mairie - Horaire d'été



En raison des congés d'été des agents municipaux des fermetures exceptionnelles sont programmées.

- Fermeture de la Mairie le samedi 20 juillet
- Au mois d'août, la Mairie sera fermée les samedis
- l'Agence Postale sera fermée du 15 juillet au 2 août

LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

JE VIS ICI, J'ACHÈTE ICI - OBC SOUTIEN LES COMMERÇANTS

L'économie de proximité est l'une des priorités des élus de l'Oust à Brocéliande communauté, mais quelles actions et quels outils à mettre en place par la communauté de communes pour accompagner et soutenir le commerce de proximité ? Une démarche engagée depuis de nombreuses années qui devient concrète par le lancement d'une campagne de communication.



A l'occasion de ce nouveau mandat un conseiller délégué à l'économie de proximité a été désigné, un manager de commerce recruté, la subvention Pass Commerce et Artisanat instaurée... En 2023, une nouvelle étape décisive a été mise en œuvre à travers l'organisation de trois réunions dans les communes de La Gacilly, Guer et Saint-Marcel, lesquelles ont réuni élus et près de quatre-vingt commerçants. Temps d'interconnaissance, ces rencontres ont permis d'échanger sur le diagnostic concernant les grandes tendances de la consommation sur le territoire d'OBC. Un Guide d'accueil des nouveaux commerçants a également été présenté lors de ces réunions. Ce fascicule met en avant les atouts du territoire et apporte les informations utiles aux futurs porteurs de projets (les dispositifs d'accompagnement existants, les contacts utiles, les bonnes pratiques...).

Une campagne de communication co-construite

De ces échanges est née la volonté de mettre en place une campagne de communication en faveur du commerce de proximité, et notamment de la réaliser conjointement avec les commerçants afin qu'elle réponde au mieux aux réalités et attentes du terrain. Ainsi, huit commerçants et acteurs de l'économie de proximité ont participé à deux ateliers «d'intelligence collective» afin de réfléchir sur la problématique : « comment soutenir le commerce de proximité et l'achat local ? ». Durant des ateliers, trois grands projets ont émergé, dont le projet de campagne qui a été élaboré avec le service communication d'OBC. Dévoilée aux commerçants le jeudi 21 mars 2024, elle a rencontré l'adhésion collective. Un kit communication a été mis à disposition des commerçants, comprenant : affiches, stickers, vitrophonie...

Contact : alexia.le-tarnec@oust-broceliande.bzh



LE TRANSPORT A LA DEMANDE – TAD ?

C'est un transport collectif qui fonctionne sur réservation. Il suffit de réserver son trajet par téléphone au plus tard la veille de son déplacement.

Elle s'adresse à tous les habitants de l'Oust à Brocéliande communauté et propose un transport du domicile vers l'une des 26 communes du territoire d'OBC (dès 11 ans pour les enfants non accompagnés).

Pour aller où ? De son domicile au centre-ville/bourg d'une des 26 communes. Vous serez déposé à un point d'arrêt dans le centre de la commune, tels que commerces, supermarchés, équipements médicaux (hôpital, clinique, pôle de santé, EHPAD, Foyer Logement), équipements sportifs (piscine, stade), équipements petite enfance (Multi accueils, LAEP), Maisons France Service. Dans la limite de 20 km sur le territoire d'OBC, du lundi au samedi (sauf jours fériés)

Conditions tarifaires 2€ par trajet (soit 4€ l'aller-retour) ; 1€ par trajet (soit 2€ l'aller-retour) pour les moins de 26 ans et tarif solidaire (bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire) ; Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte

Renseignements et réservations au **02 99 300 300** (prix d'un appel local) du lundi au samedi de 8h à 20h et hors jours fériés. Elles pourront être effectuées au plus tôt un mois avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17h, et le samedi avant 17h pour le lundi. Il est possible de planifier ses déplacements sur un mois. *A noter : Les personnes à mobilité réduite temporaire devront en informer la centrale de réservation.*

Retrouver plus d'information sur le site internet
https://www.oust-broceliande.bzh/accueil_obc
ou sur l'application OBC mobile





Réouverture de la déchèterie de Carentoir

Après 10 mois de travaux afin de répondre aux contraintes réglementaires et techniques actuelles, la déchèterie de Carentoir a réouvert le 25 mai.

Sur près de 10 000 m², la nouvelle déchèterie propose le tri de dix-sept flux différents : métaux, cartons, mobilier, bois, déchets non recyclables, gravats, végétaux, verre, papiers, textiles, déchets d'équipements électriques et électroniques, huile de vidange, lampes, batteries, piles et accumulateurs, déchets dangereux. En plus de ces filières habituelles, le site est dimensionné de manière à pouvoir accueillir de nouveaux matériaux à recycler comme les articles de sport et loisir, les jouets et les articles de bricolage et de jardinage. Ainsi, les nouvelles filières permettent de valoriser 70% des apports en déchèteries.

Horaires d'été (1^{er} avril au 31 octobre 2024)

Ruffiac

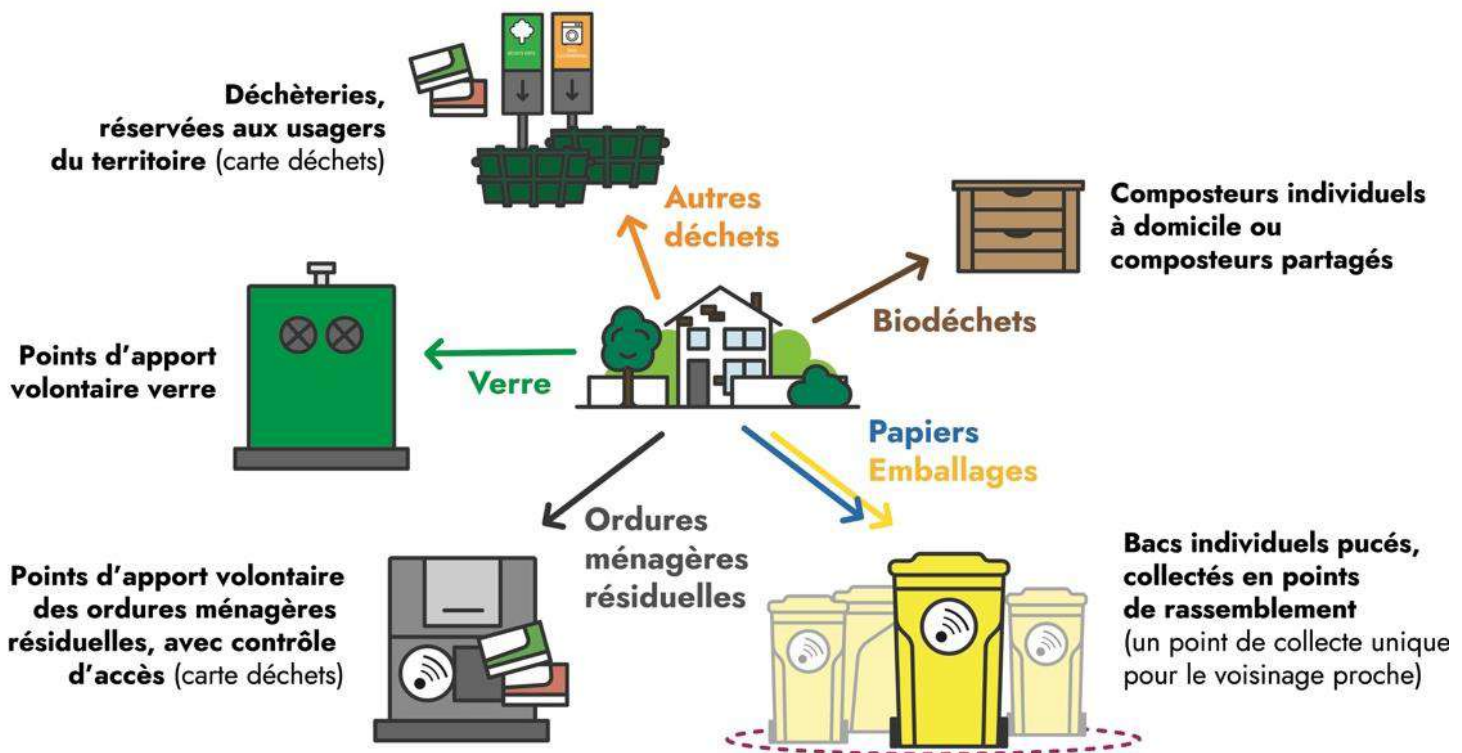
- Mardi : 9h-12h
- Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
- Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Carentoir

- Mardi : 9h-12h
- Mercredi et jeudi : 14h-18h
- Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

Collecte des pneus usagés Les pneus doivent être déjantés pour être acceptés et provenir exclusivement de voitures, camionnettes, 4x4, deux roues motorisés déposés par des particuliers. Les agents s'assureront de la conformité des pneus déposés. Pour des quantités supérieures à huit pneus, il est nécessaire de contacter la collectivité pour assurer la meilleure gestion.

⇒ Pour rappel, la réglementation impose au professionnel revendeur, de récupérer les pneus usagés. Pensez d'abord à lui pour redonner vos pneus.



Pour rappel : calendrier de facturation de la REOM

- En avril 2024, vous avez reçu la facture habituelle avec possibilité d'échelonnement en 4 fois.
- En mars 2025, vous recevrez la facture classique avec un possible échelonnement en 5 fois (sur demande).
- Fin 2025, une facture à blanc, se basant sur la nouvelle grille tarifaire, vous sera envoyée, elle vous permettra d'anticiper la facturation de 2026 et de vous familiariser au nouveau système de collecte et de faire évoluer vos pratiques de tri sélectif.
- En février 2026, vous recevrez la facture de la part fixe de la nouvelle **Redevance de Service Déchet** avec une possibilité d'échelonnement en 6 fois.

Informations recueillies par AH

PanneauPocket, un succès fou ❤️

Depuis le mois de mai 2022, la municipalité se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Depuis le 1^{er} juin, la commune a dépasser les 500 mobiles qui ont mis St Nicolas du Tertre en "favori" sur leur téléphone, pour atteindre au 30 juin 518 favoris. Pour rappel, en janvier 2023, nous étions à 202.

PanneauPocket est également disponible sur les ordinateurs, l'application ne collecte pas d'information sur ses utilisateurs et respecte ainsi vos données personnelles

Cette application simple et efficace a fait sa place dans la poche des administrés. La Commission Communication vous remercie de votre confiance et est très fière du succès de PanneauPocket qui contribue à renforcer la communication et le lien social dans la commune...

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore l'application, vous y retrouvez notamment :

- Des communications officielles de la commune et de l'OBC ;
- Des informations sur la vie associative locale ;
- Des alertes émanant de la préfecture.

- Un panneau est spécifiquement dédié aux citoyens désirant communiquer avec les élus pour faire un signalement : Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, incivilité ou autre...

Depuis chez vous, en déplacement, au travail ou en congés, vous pouvez ainsi rester connectés à l'actualité de la commune. AH

Scannez-moi



Carrefour Ruffiac / Les Patis

Après une période de test nous ayant permis d'affiner le projet, grâce à vos suggestions, la configuration définitive du carrefour de la D8 Ruffiac / Les Patis a été entérinée par le conseil municipal (plan de l'aménagement consultable en Mairie)

L'appel d'offre lancé le 17 mai 2024 et clôturé le 13 juin a vu, après dépouillement le 25 juin dernier, l'entreprise Colas retenue pour la mise en œuvre des travaux. Ceux-ci devraient débuter au début du dernier trimestre 2024 pour une durée d'environ 1 mois.

Nous sommes conscients que ces travaux vont engendrer quelques désagréments de circulation très ponctuels. Nous y répondrons le mieux possible et vous remercions de votre compréhension. YC.

Campagne de recensement 2025

Le recensement se déroulera dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2025

Se faire recenser est un geste civique obligatoire, utile à tous, qui détermine la population officielle.

La participation de l'État au budget de la commune est déterminée par ces chiffres.

Une enquête Familles sera distribuée en même temps que le recensement, son objectif est de compléter les informations recueillies afin de mieux appréhender les modes de vie des familles et leur histoire.

Le recensement est encadré par la loi, vos données recueillies sont protégées et anonymes.

Votre nom et votre adresse sont toutefois nécessaires afin d'éviter d'être pris en compte à plusieurs reprises.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. MLG



Collecte de papier

L'APEL de l'école du RPI Saint Nicolas du Tertre / Tréal organise une collecte de papier. En 2023, 7 tonnes de papier ont été récoltées soit 780€ pour l'école.

Les papiers sont recyclés par une entreprise spécialisée qui verse une prime en fonction du poids collecté. L'argent récolté sert à financer les projets de l'école (sortie pédagogique, matériel scolaire...).

Les papiers sont à déposer en piles ficelées près du local situé près de l'étang du Comité des Fêtes (permanence le premier samedi de chaque mois).

Alors ne jetez plus !

Pensez à garder vos journaux, catalogues, cahiers, magazines, publicités et prospectus...

RDV en septembre pour une nouvelle collecte.



Un geste solidaire qui allègera votre poubelle

AH



Départ de Pierre

Pierre Réal, qui travaillait dans les services techniques depuis juillet 2022, a pris la décision de quitter son poste pour démarrer dans une nouvelle activité dans un commerce à Tréhorentec.

Le maire, tous les élus et ses collègues agents communaux le remercient pour son implication au service des habitants de Saint-Nicolas-du-tertre et lui adressent leurs vœux de succès pour la suite.

Pour la suite des activités des services des espaces verts, une évaluation sera réalisée par les commissions finances et travaux. Nous allons commencer par mener une étude pour le recrutement d'un employé technique polyvalent H/F et/ou en sous-traitance avec des entreprises (recherche sera effectuée avec l'aide d'Harold pour aborder les missions du poste de travail et les élus des commissions concernées). MLG

Bois de chauffage

Le bois de Grisan nous offre tout le bien-être et la beauté que la nature est à même de nous fournir. Celui-ci, dans l'esprit d'un entretien raisonné, permet aux nicolasiens de se procurer du bois de chauffage.

La municipalité, avec le concours précieux du technicien de l'ONF, met à disposition plusieurs lots de bois qui sont abattus et débités par les demandeurs. Il a été établi un règlement intérieur ainsi qu'un contrat de vente de bois de chauffage sur pied, suite au conseil du technicien de l'ONF et avec son concours, la municipalité a opté pour un règlement d'affouage. Celui-ci consiste à réserver les coupes de bois pour une consommation domestique et rurale des habitants, les demandeurs de lot de bois deviennent des Affouagistes et en conséquence sont civilement responsables de toutes les infractions forestières commises sur la coupe. À cet effet, 3 garants sont désignés pour assurer la mission d'organisation et d'encadrement de l'affouage avec le technicien de l'ONF.

Pour retenir un lot de bois, les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie, tous les détails seront donnés à l'automne prochain. JPD



Curage du réseau d'eau pluviale

La société Gautier Vidange de Ploërmel a réalisé le curage du réseau de collecte des eaux pluviales, qui s'étend sur une distance de 3 kilomètres, afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales.

Le coût de cette intervention effectuée en trois journées est de 4 212 € TTC.

Le curage des réseaux d'Eau usée (4,6 kilomètres) sera planifié par la municipalité pour l'année 2025.

Le curage de réseau de collecte des eaux pluviales, à haute pression, est une méthode qui consiste à injecter, puissamment, un jet d'eau dans le réseau de canalisations.

La pression envoyée (entre 50 et 300 bars) va faire décoller le tartre et le calcaire collés dans les conduits d'évacuation et éliminer, efficacement, les déchets et les obstructions. MLG



Vestiaire de Foot à vocation Multisport

Les travaux du vestiaire sont enfin terminés. Suite aux aléas climatiques hivernaux et à l'excédent de pluviométrie du mois de mai le chantier a pris plusieurs semaines de retard. Le 29 mai dernier, la pelouse du stade a bénéficié d'un entretien consistant en une opération de décompactage et d'un semis de regarnissage. Dans la continuité de ce chantier et pour améliorer encore le confort des utilisateurs, les agencements de la buvette et les aménagements paysagers se feront au fil du temps. AH





Sortie Eternel Printemps

Le 19 avril, 31 personnes se sont baladées sur la Vilaine, nous avons de la chance avec un soleil radieux et un excellent repas. Ce qui explique la bonne humeur des gens.



Le 4 juin : balade sur le Blavet entre port Louis et Hennebont. 57 personnes étaient présentes, avec une bonne ambiance au sein du club. Le bureau



Exposition sur les abeilles

L'exposition a montré la diversité des insectes à laquelle appartiennent les abeilles. A travers des panneaux pédagogiques, il a été mis en évidence leur rôle essentiel pour les êtres humains.

Nous avons également fait déguster des produits à base de miel, et exposé du matériel d'apiculture....



Les élèves de l'école maternelle ont pu goûter, fabriquer, découvrir tout un univers passionnant.

Cette exposition a intéressé petits et grands.



CB



Le relais du souvenir

Dans le cadre des commémorations du 80^{ème} anniversaire du débarquement et de la libération de la France, la commune a accueilli le Relais du souvenir et organisé une cérémonie d'hommage avec la participation des élèves du RPI, des habitants, de sportifs locaux ainsi que de Rozenn Guégan (Conseillère Départementale).

Pour rappel, les coureurs du Relais du Souvenir se sont transmis la Flamme du souvenir sur 5 jours et près de 400 km. Ils ont traversé 53 communes de la Manche, de l'Ille et vilaine et du Morbihan. Partis du monument du D. Day à Utah Beach, le samedi 1er juin à 09h45, ils sont arrivés le 5 juin au monument de la Tour du Guet à Plumelec. Ils se sont arrêtés devant chaque Monument aux morts des communes traversées afin de rendre hommage aux combattants de ce conflit.

Pour donner du sens à cette commémoration, un rappel des événements de 1944 a été fait et des lettres de combattants ont été lues. Les élèves du RPI se sont vu remettre un questionnaire et les paroles de la Marseillaise. Vous retrouvez, en 1^{ère} et 2^{ème} de couvertures de ce bulletin municipal, les photos illustrant ce grand moment de mémoire collective.

AH





Partir en Livre

Dimanche 23 juin les halles de la guette ont accueilli l'évènement national « partir en livre 2024 » qui a pour but de promouvoir la littérature jeunesse.

Lors de cette animation, organisée par la Maison Bleue (Espace de Vie Sociale) de La Gacilly, de nombreuses activités ont été proposées pour le plaisir de jouer et de découvrir.

De jeunes illustrateurs, Eloïse RIVIERE, Charlotte MONTAUBRIC, Armand DEMEUSY et Gaëtan TRIGODET, ont gentiment dédicacé leurs créations ; vous pourrez bientôt emprunter ces jolis albums à la bibliothèque. Les visiteurs ont également pu découvrir l'écriture Braille et le langage des signes lors des lectures proposées dans un petit coin « cocooning » spécialement aménagé dans les halles.

Le jeu de piste autour de l'étang et les jeux en bois ont conquis petits et grands ; de même que la démonstration de Boccia (sport pratiqué par des personnes en situation de handicap ressemblant à la pétanque, pratiqué avec des boules en cuir) effectuée par Melenn LECLEVE, vice-champion de France de Boccia.

Bien sûr l'équipe de bénévoles de la bibliothèque du village était présente à ce rendez-vous littéraire pour promouvoir la lecture et proposer aux visiteurs des livres d'occasion.

Fredérique Couchellou



Réserve Communale de Sécurité Civile

Dans le cadre du PCS (plan communal de sécurité), la commission a mis en place une Réserve Communale composée de 11 citoyens bénévoles afin de nous aider lors de manifestations ou évènements sur la commune.

Suite à une réunion d'information le 23 mars, il leur a été expliqué leur rôle et leur répartition sur Saint Nicolas du Tertre. Nous les remercions pour leur engagement. Grâce à leur aide et leur présence nous avons pu accueillir le Relais du Souvenir dans de bonnes conditions.

NH

Exposition Jacky Chagnot

Jacky Chagnot est né à Saint Nicolas du Tertre en 1944. Depuis 1963, il est présent dans de nombreux salons artistiques régionaux et nationaux, à maintes reprises il a été primé pour ses sculptures de saints polychromes.

Comme tout artiste, Jacky Chagnot a son jardin secret, orienté cette fois, vers une expression plus contemporaine alliant le détournement d'idées et d'objets du quotidien. Ses œuvres d'avant-garde sont à la fois retenues ou désopilantes, impliquant à chaque fois sa devise :

« Marier l'idée à l'objet pour obtenir l'objet-idée ».

Jacky Chagnot exposera, à Saint Nicolas du Tertre, une cinquantaine de créations jamais dévoilées jusqu'alors.

L'exposition se tiendra, rue du Tertre, (ancien cabinet infirmier) **du 29 juillet au 4 août inclus. Ouverture de 10 H à 12 H et de 14 H à 17 H** (présence de l'artiste pour répondre aux questions des visiteurs.) AH



Nuisances sonores - Règles bon voisinage

Pour rappel, les travaux de bricolage, jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, perceuses, tronçonneuses, scies... sont autorisés aux horaires suivants (*source arrêté préfectoral Morbihan - 10 juillet 2014*) :

- du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 19 h.

- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Il est essentiel de respecter ces horaires pour favoriser le bien-vivre ensemble et le bon sens, afin d'éviter toute sanction pour tout contrevenant.

Merci de votre attention

MLG

Classe 4

Le traditionnel repas des classes 4 aura lieu, cette année, le 26 octobre. Toutes les personnes nées une année se terminant par « 4 » : 2024, 2014, ... 1954, 1944, 1934... seront invitées à se joindre à la fête, et peuvent participer à l'organisation.

Pour les inscriptions et les détails de cette journée de retrouvaille, des informations vous seront données prochainement par affichage et Panneau Pocket. Parlez-en autour de vous....

AH

LE NEURODON

Le week-end du 4 et 5 MAI 2024, Brigitte et Dominique DANION ont ouvert leur magnifique jardin au public au bénéfice du NEURODON.



Ils ont accueilli plus de 540 personnes et ont pu reverser environ 2 000 euros pour soutenir la recherche sur les maladies du cerveau, neurologiques et psychiatriques.



Un vrai paradis au sein de notre commune.





Leur parc floral fait plus de 5000 m2, avec plus de 800 variétés de plantes et de fleurs. C'est comme ils le disent eux même un jardin à 4 mains avec chacun un rôle bien précis.



Chaque visiteur a eu le plaisir de pouvoir déambuler dans ce cadre bucolique et admirer leur superbe travail de création et d'association autour du bassin, des allées et des massifs agrémentés de nombreux objets faits mains.



Devant le succès de cette porte ouverte, ils ont décidé de recommencer cette opération l'année prochaine.

En ce dimanche pluvieux ce jardin est un rayon de soleil.
 Merci pour ces émotions où vous nous rappelez, à l'entrée par une pancarte "que le jardin est un ami que l'on peut visiter quand on veut"
 Belle passion, Bravo pour tout ce travail d'orfèvre
 Bien à vous

le 5 mai 2024
 Magnifique pour ce dimanche à la campagne! Que c'est romantique; une petite balade avec chants des oiseaux...
 B comme bravo
 R comme réussite
 A comme admirable
 V comme verdure flamboyante
 O comme odorant...
 félicitations...

Quelques mots écrits sur le livre d'or, et qui reflètent l'émerveillement des visiteurs.



Félicitation à eux deux pour leur admirable travail de passionnés.

A L'ASSAUT DU TERTRE

Avez-vous entendu dire que « le bar rouvrirait ses portes à Saint Nicolas du Tertre » ?

Avez-vous entendu des bruits de travaux dans le Bar du bas (anciennement « Le Saint Nicolas ») ?

Ou avez-vous vu des va-et-vient de Saint-Nicolasiens chargés de matériels en tout genre ?



? Tout ceci est vrai, et c'est **A l'Assaut du Tertre** qui est à l'origine de cette remise en l'état. Cette même association qui vous a fait chanter début Janvier avec la soirée « karaoké en live » et qui vous a fait rire avec la soirée « théâtre d'improvisation » mi-mars. Ces deux soirées ont été un franc succès grâce à votre participation et les membres de l'association sont très pressés de vous en proposer d'autres !

Le but de notre association est très clair : proposer des événements intergénérationnels afin de créer du lien sur la commune.

🎵 Soirée musicale 🎤
avec Juke Boys Band
le samedi 20 janvier 2024



😄😞 Soirée théâtre d'impro 🙌 du samedi 9 mars 2024





Pour satisfaire ce but de manière régulière, il nous fallait un lieu d'accueil.

Quoi de mieux que l'ancien « Cliffden » ou « Le Saint Nicolas » pour faire ce lien ?



Depuis le début du printemps, nous avons donc commencé les rénovations : assainissement des murs, électricité, plomberie, peinture, collectes de mobilier...

Tout y passe !

➔ Ces travaux ont pu démarrer grâce aux bénéfices réalisés lors des événements du début d'année, de notre participation à certains concours locaux (1er prix des Trophées de la Vie Locale par exemple) et de l'aide de professionnels du bâtiment venus nous donner un bon coup de main !



🔨 Travaux de réhabilitation en cours 🛠️



🎉 **Nous pouvons déjà vous dire qu'il s'agira d'un bar associatif, où une carte d'adhérent sera obligatoire pour consommer.** Des soirées musicales et/ou dansantes vous seront proposées une fois par mois. Afin de partager notre envie de vivre-ensemble, nous souhaitons ouvrir pour des soirées ou des après-midi « jeux de société », « belote », « film »...

💡 **Bref, nous bouillonnons d'idées pour vous faire passer de bons moments à St Nicolas du Tertre.**

📅 L'ouverture et le fonctionnement du bar vous seront communiqués ultérieurement.

Vous pouvez, d'ores et déjà, noter dans vos agendas que la seconde édition de notre soirée karaoké aura lieu **le 18 Janvier 2025**, à la salle municipale.

👍 Nous tenons à remercier les propriétaires des murs et les professionnels du bâtiment, sans qui, cette aventure n'aurait pas pu voir le jour !

😊 Pour l'instant, nous ne cherchons pas de bénévoles supplémentaires, mais si l'aventure vous tentent, n'hésitez pas à nous envoyer vos coordonnées à alassautdutertre@gmail.com et nous nous ferons un plaisir de vous recontacter à l'ouverture du bar !

Le Bureau

Propos recueillis par YC

LA VIE DE NOS ENTREPRISES



Pour : s'adapter à la demande

Je me présente : Anthony Cavalon, 40 ans, originaire de Saint-Nicolas-du-Tertre, commune où je réside et sur laquelle je suis fier d'avoir implanté mon entreprise : **UnikConcept**.

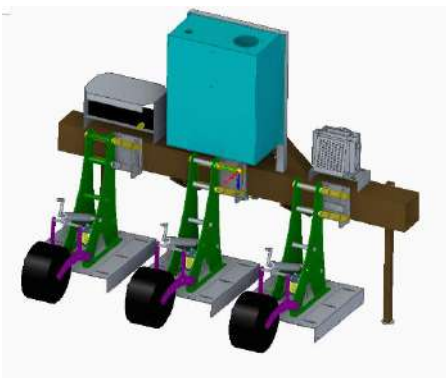


Ceux qui me connaissent le savent : j'ai grandi dans le petit village de Beauvais où mes parents tenaient une exploitation agricole. Petit, j'avais plaisir à « traîner » dans l'atelier familial et à toucher aux outils de la ferme. Curieux de nature, plutôt inventif et manuel, j'ai très vite cherché à réparer, modifier et transformer le matériel qui passait entre mes mains. Naturellement ou presque donc, je me suis tourné vers une école d'ingénieur, sans toutefois m'éloigner du monde agricole. En effet, durant 20 ans, j'ai travaillé successivement dans deux entreprises spécialisées dans la fabrication et commercialisation de machines agricoles en région rennais : 15 ans en tant que responsable du service recherche et développement, puis 5 ans en tant que directeur commercial France et export, poste qui m'a amené à collaborer avec des professionnels de plus de 40 pays différents.

Certes, mon travail était passionnant – prenant aussi ! - Mais, au fond, j'avais cet esprit d'entrepreneuriat qui n'attendait que de s'exprimer. D'ailleurs, en doublon de mon premier travail, j'avais déjà pris l'initiative de créer une entreprise individuelle afin de créer un séchoir à foin adapté aux zones climatiques humides. Une entité qui m'a amené, courant 2016, à développer puis à installer ce dispositif à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) de Guadeloupe.

Comme beaucoup, après la période Covid, j'ai choisi d'entamer un tournant professionnel. Ainsi est né, en novembre 2021, **UnikConcept**, entreprise centrée sur la fabrication de structures métalliques.

Réalisation de supports de barrière de chantier pour un grand festival de la région, création de bâtiments pour une exploitation agricole de Saint-Nicolas-du-Tertre, développement d'une machine « spéciale » pour Yves Rocher... Dès mes débuts, je n'ai pas hésité à m'adapter à la demande et à ouvrir le champ des possibles au sein de mon activité. Trois ans plus tard, je continue à proposer une large palette de services et de créations, toutes développées sur un logiciel de dessin en 3D et de calcul de structure.



*Quelques autres exemples possibles :
Réalisation de carports, de pergolas, de portails innovants, d'escalier ;
Maintenance sur méthanisation ;
Réparation de nombreux matériels agricoles ;
Découpe laser pour des pièces spécifiques.*

Vue 3D sous logiciel de CAO " tondeuse multi rang pour Yves Rocher" et machine montée

S'adapter à la demande, c'est l'ambition et la force même de **UnikConcept**. Et visiblement, ça fonctionne ! L'entreprise a un chiffre d'affaires en forte croissance m'obligeant à recourir à l'intérim, quand il y a des besoins. Pour autant, à plus long terme, j'aimerais me concentrer sur le développement de machines spéciales dans le domaine agricole et industriel. Je travaille d'ailleurs sur des projets possibles en lien avec des constructeurs de matériels et d'équipements européens. Des projets qui, s'ils aboutissent, pourraient me permettre d'impulser de la création d'emploi.

Contact : Unikconcept, 5 Les rues de bas, 56910 Saint Nicolas du tertre

Mail : unikconcept56910@gmail.com

Propos recueillis par AH



Boulangerie, Pâtisserie, Chocolaterie Morgane & Vincent

En 2014, nous avons racheté la Boulangerie Cadoret. Cela fait maintenant 10 ans que nous occupons la Boulangerie. Nous travaillons avec des farines en circuits courts et notre baguette spéciale est la Pétrisane.

*Morgane
& Vincent*

Aujourd'hui, nous avons une pâtissière, ainsi que deux vendeuses, pour nous épauler au quotidien. Nos domaines d'activités sont aussi bien la Boulangerie, la Pâtisserie, mais aussi la Chocolaterie et le Snacking.

Nous sommes ouverts du mardi au dimanche.

N'hésitez pas à nous contacter pour diverses occasions (mariage, baptême, anniversaire, cocktail, ...). Vous pouvez nous suivre sur Facebook (Morgane et Vincent) et n'hésitez pas à nous contacter pour toute demande particulière.



Depuis le 18 juin, nous avons repris la gestion du distributeur de baguette, il est approvisionné du mardi au dimanche.



**Boulangerie Morgane & Vincent
12 rue Antoine Monteil
56200 LA GACILLY**



Propos recueillis par MLG

Tous en Rose à St Nicolas du Tertre

Dimanche 13 octobre 2024 aux Halles de la Guette

Venez nombreux soutenir le dépistage du cancer du sein.



Si le programme n'est pas encore finalisé nous pouvons déjà dévoiler quelques informations. À partir de 9h vous serez accueillis par une équipe de bénévoles. Puis, au cours de la matinée, vous pourrez participer à différents ateliers, et bien sûr à l'une des deux balades préparées par nos gentils organisateurs du comité des fêtes. Cette année encore les tricoteuses de l'association Arts et Loisirs vous proposeront de jolies créations qu'elles ont réalisées tout au long de l'année ; l'association POLEN quant à elle vous surprendra par ses préparations culinaires originales et colorées.

Cette manifestation placée sous le signe de la prévention, est un moment d'échanges, de conseils, de partage. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, même si vous ne marchez pas, il est toujours agréable d'échanger autour d'un café. Une urne sera à votre disposition pour accueillir vos dons.



♥ Prenez soin de vous !

L'équipe organisatrice



Site des menhirs de Monteneuf

Une expérience préhistorique au cœur d'un site préservé

Le site des menhirs de Monteneuf est l'une des pépites du territoire, et sûrement méconnue d'une grande partie des habitants... En effet, saviez-vous que ce nom générique représente un centre d'hébergement et de découverte, un site mégalithique et une réserve régionale naturelle ? Ces espaces naturels sont ouverts au public toute l'année et de multiples animations sont proposées avec pour leitmotivs : éducation, valorisation, gestion et préservation.

Les menhirs de Monteneuf représentent un patrimoine archéologique majeur. Depuis 1997, ils sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. La présence de menhirs au sein des landes de Monteneuf témoigne d'une présence humaine à partir de 4500 ans avant J-C. Éparpillées, enfouies, débitées, les constructions mégalithiques "disparaissent" au fil des siècles sous la végétation. Dans les années 1980, un incendie survenu dans cet espace boisé dégage quelques monolithes du couvert végétal. Cet événement déclenche une campagne de prospection impulsée par le maire de l'époque, Joseph Orhan, passionné d'histoire et d'archéologie. Une dizaine de sites mégalithiques sont recensés ainsi que de nombreuses traces d'occupation gallo-romaine et médiévale. Aujourd'hui, des sentiers immersifs permettent de cheminer sur le site entre 42 pierres dressées parmi plus de 500 inventoriées lors des recherches archéologiques.

La réserve naturelle régionale des landes de Monteneuf

À l'orée du site des menhirs de Monteneuf, la réserve régionale s'étend sur 125 ha. La préservation de cet espace naturel a débuté en 2004. Les Landes de Monteneuf ont été classées Réserve Naturelle Régionale – Espace Remarquable de Bretagne en 2013, et la communauté de communes en est le gestionnaire. La Réserve est constituée de multiples paysages comprenant des landes, des boisements, des prairies, des zones humides ainsi que de nombreux affleurements schisteux. Une végétation extraordinairement riche s'y développe. Ainsi, à ce jour, 1584 espèces ont été recensées, dont plus de 400 espèces végétales et 947 espèces animales. Parmi celles-ci, 105 espèces possèdent une très forte valeur patrimoniale, en raison de leur rareté, de leur nécessité dans l'écosystème ou de leur niveau de protection par la loi. Toute l'année et en accès libre, il est possible de découvrir la réserve en suivant les sentiers d'interprétation.

L'éducation à l'environnement et au patrimoine

Protéger, valoriser et sensibiliser à l'environnement auprès du plus grand nombre, telles sont les missions portées par les chargés de missions scientifiques du site des Menhirs et de la Réserve. Au-delà des ateliers et des animations pour le public, le centre de découverte, situé à l'entrée du bourg de Monteneuf, a été créé par la communauté de communes afin d'accueillir des classes de découvertes toute l'année, en séjours de deux à cinq jours ou à la journée. Composé de deux bâtiments, l'un abritant la partie hébergement (69 lits), l'autre la salle de restauration, trois salles d'activités et les bureaux des animateurs. Les animations proposées sont adaptées aux différents cycles scolaires et répondent aux objectifs pédagogiques de l'éducation nationale. Les médiateurs nature interviennent également dans les écoles. Le centre peut également être loué par des privés.



Centre Les Landes

1 rue des Menhirs 56380 Monteneuf

02 97 93 26 74 - <https://menhirsmonteneuf.fr/>

Informations recueillies par AH



Ma première expérience professionnelle



Au cours de mon stage à l'école maternelle Sainte Thérèse de Saint Nicolas du tertre j'ai pu vraiment m'immerger dans le monde du travail et me rendre compte que le travail de maîtresse n'était pas de tout repos.

Le premier soir quand je suis rentrée chez moi, je me suis endormie à 18h et réveillée à 8h le lendemain matin (et je n'ai même pas dîné) et j'étais encore fatiguée !

Le lundi matin quand je suis arrivée, les petits étaient plutôt septiques, puis au cours de la journée et de la semaine ils m'ont accordé plus d'attention et moins de méfiance. Les enfants m'ont souvent sollicité pour leur raconter la même histoire "Pépa et les couleurs" (jusqu'à 5 à 6 fois par jour) ; certains d'entre-eux étaient très demandeurs pour que je les accompagne dans leurs jeux. D'autres plus timides ou plus indépendants restaient en retrait. Je pense qu'ils m'aimaient bien car ils m'ont offert de nombreux dessins tout au long de la semaine.



Cette immersion m'a fait découvrir l'enseignement Montessori que je ne connaissais absolument pas. L'enseignement Montessori est un enseignement visant à ce que les enfants évoluent à leur rythme dans un environnement où tous les sens sont en éveil.

Je n'imaginai pas devenir institutrice plus tard, cette expérience m'a montré que, pour être professeur des écoles il faut avoir beaucoup de patience et d'énergie à accorder aux petits, ce que je n'ai absolument pas. Cette première approche auprès des enfants m'a conforté dans mon idée de devenir pédopsychiatre. Je me suis rendue compte que la vie à l'école maternelle est le reflet, en miniature de notre société et que, dès le plus jeune âge, certains traits comportementaux ressortent.

Je profite de ce moment pour féliciter les professeurs de tous niveaux pour leur travail.

Je remercie tout particulièrement Julie (la maîtresse) et Héliana (ASEM : Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) de m'avoir accueilli dans leur classe.

Alizée, élève en 3^{ème}, collège St Julien.



LES TARIFS COMMUNAUX



PHOTOCOPIES

Page A4 noir et blanc	0.30 €	Page A3 noir et blanc	0.50 €
Page A4 n/b recto-verso	0.40 €	Page A3 n/b recto-verso	0.70 €
Page A4 couleur	0.60 €	Page A3 couleur	1.10 €
Page A4 c. recto-verso	1.00 €	Page A3 c. recto-verso	1.90 €

GARDERIE PERISCOLAIRE

0.50 € le ¼ d'heure



Pour vos Évènements

TARIFS DE LOCATION

Salle Polyvalente	Associations et entreprises communales	Associations et entreprises extérieures
Réunion Grande Salle	Gratuit (selon disponibilité)	129 €
Option chambre froide		90 €
1 jour Salle + Cuisine	365 € (1 location gratuite/an)	479 €
	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
Vin d'honneur Grande Salle (sans buffet)	80 €	131 €
1 jour Salle + Cuisine	365 €	479 €
1 jour Salle + Chambre froide	268 €	382 €
2 jours Salle + Cuisine	482 €	594 €
2 jours Salle + Chambre froide	381 €	493 €

Halles de la Guette	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
1 jour	182 €	274 €
2 jours	319 €	410 €

Caution Dégâts 500 € - Caution Ménage 100€ - Assurance Responsabilité Civile

TARIF CIMETIERE

Concession de 2m²

Concession 15 ans : 70 €
Concession 30 ans : 100 €
Concession 50 ans : 150 €



Cavurne 0.36m²

Acquisition : 350 €
Cavurne 15 ans : 70 €
Cavurne 30 ans : 100 €
Cavurne 50 ans : 150 €

MENTION LEGALE

BULLETIN MUNICIPAL N°52

Tirage : 299 exemplaires
Date de parution : 3 juillet 2024
Dépôt légal : juillet 2024
ISSN : 2824-2653

Directeur de publication : Mickaël LE GOUÉ

Rédaction : Commission Communication,
avec la collaboration du conseil municipal
et de Pascale GUILLO

Maquette/mise en page : Anita HEMERY

Editeur/imprimeur : Mairie, St Nicolas du Tertre

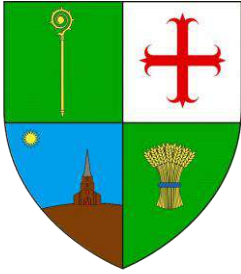


**Je vis
j'achète ici**

**Avec vos commerçants locaux
ce sont des producteurs, artisans,
qui vous offrent le meilleur.**

De l'Oust à Brocéliande communauté encourage
le circuit court et soutient le commerce de proximité.





Photos : Sylvain Hemery

